

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Comment écrire l'histoire d'une communauté de religieuses enseignantes (XIXe-XXe siècles) ?

Wynants, Paul

Published in:

Leodium : Publication périodique de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liège

Publication date:

1987

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Wynants, P 1987, 'Comment écrire l'histoire d'une communauté de religieuses enseignantes (XIXe-XXe siècles) ?', *Leodium : Publication périodique de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, VOL. 72, p. 1-36.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

R 96. 30/6
925
180
wiz
9/13 4092
Tome 72 (1-3)

Janvier-Mars 1987

LEODIUM

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DE LA

Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège

**COMMENT ÉCRIRE L'HISTOIRE D'UNE COMMUNAUTÉ DE
RELIGIEUSES ENSEIGNANTES**

(XIX^e - XX^e SIÈCLES) ?

En l'espace d'une décennie, l'histoire des communautés religieuses a réalisé des progrès substantiels. Assimilée jadis aux genres mineurs, elle s'est progressivement démarquée de la littérature édifiante, à laquelle on l'associait trop souvent. Au fil des ans, elle a précisé ses objectifs et forgé ses méthodes. Elle est ainsi devenue une discipline scientifique.

Cette évolution s'est accompagnée d'une prise de conscience. Longtemps sous-estimée par les historiens contemporanéistes, la place des congrégations dans la société et dans l'Église a été mieux perçue. Le désir d'en appréhender l'évolution, dans ses multiples composantes, a alimenté des recherches de plus en plus diversifiées. L'excellent accueil

2-8 AVR. 1987

réservé au livre de Claude Langlois ¹, publié en 1984, manifeste une double reconnaissance : celle d'un secteur de l'histoire religieuse, enfin abordé avec la rigueur qu'il mérite, et celle des congrégations féminines, désormais considérées comme un groupe spécifique.

Les travaux réalisés à ce jour présentent encore des lacunes et des faiblesses. Ils sont, toutefois, autant de jalons qui balisent le "territoire de l'historien". Malgré leurs limites, ils peuvent orienter les efforts des chercheurs qui, à leur tour, veulent apporter leur pierre à l'édifice. C'est pourquoi la présente contribution débute par un panorama historiographique. L'accent y est mis sur les instituts féminins, principalement de Belgique, aux XIX^e et XX^e siècles. La seconde partie aborde la question des sources, de leur apport, de leur utilisation et de leur critique. Elle couvre la même tranche chronologique. L'actuel diocèse de Liège en est le cadre géographique privilégié. La démarche suggérée s'applique surtout aux communautés enseignantes de femmes : celles-ci sont les plus nombreuses, mais aussi les plus sensibles à la richesse de leur passé ².

I. BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

Au cours des dernières décennies, la recherche historique sur les communautés religieuses s'est déployée dans plusieurs voies. En schématisant à l'extrême, on peut distinguer cinq secteurs, que nous passerons brièvement en revue : les sources et la méthode, les instruments de travail, les études statistiques, les monographies scientifiques et l'approfondissement de thèmes particuliers. Les publications correspondantes peuvent rendre de grands services, même pour une étude limitée dans l'espace et le temps. Nous y ajouterons quelques mots sur l'apport d'autres sciences humaines.

¹ Cf. LANGLOIS, *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX^e siècle*, Paris, 1984. Le même auteur a publié une présentation de ce travail et un résumé de ses conclusions, sous un titre identique, dans *Recherches et documents du Centre Thomas More*, t. X, 1983, n^o 38, pp. 1-9 et dans *Archives des Sciences Sociales des Religions*, t. LVII, 1984, pp. 29-53.

² En Belgique, le Père A. Druart (chaussée de Stokkel, 270, 1200 Bruxelles) est le meilleur connaisseur des congrégations masculines aux XIX^e et XX^e siècles. Ph. Annaert (avenue P. Deschanel, 179, 1030 Bruxelles) est le spécialiste des communautés féminines sous l'Ancien Régime. Tous deux préparent une thèse de doctorat sur le sujet à l'Université Catholique de Louvain.

1. Les sources et la méthode

En ce domaine, les Français jouent indéniablement un rôle de pionniers. Dès les années 1960, ils entreprennent une réflexion approfondie sur les archives congréganistes, leur conservation et leur classement. Ces initiatives ont des répercussions dans notre pays. Elles peuvent également servir d'exemples. Charles Molette ³ en est la cheville ouvrière, en collaboration avec des religieuses.

En 1970, l'abbé Molette propose une excellente grille de classement pour les archives des instituts français ⁴. Maintes congrégations belges s'en inspireront par la suite, en l'adaptant aux possibilités et à leur situation particulière. Quatre ans plus tard, le même historien publie son fameux *Guide des sources* ⁵, qui devient aussitôt un outil fondamental. Ce livre contient une solide introduction, qui retrace l'histoire de la vie religieuse féminine des origines à nos jours. Il présente ensuite les sources et la bibliographie, réunies en fiches signalétiques, elles-mêmes classées dans l'ordre alphabétique des instituts.

Depuis la fin de 1971, l'abbé Molette anime également un Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines ⁶. Trois ans plus tard, ce dernier entame la publication d'un *Bulletin* stencylé, qui paraît encore aujourd'hui ⁷. Le lecteur belge y relève des réflexions stimulantes sur le patrimoine archivistique des instituts, la présentation d'expériences mises en œuvre pour le valoriser, des notices sur des congrégations françaises implantées dans nos régions, ainsi que des études comparatives, consacrées à des thèmes précis ⁸.

³ Directeur au Centre de recherches d'histoire religieuse de Paris et Président de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France.

⁴ Ch. MOLETTE, *Les archives des congrégations religieuses*, dans *La Gazette des Archives*, nouv. série, n° 68, 1^{er} trimestre 1970, pp. 26-42.

⁵ Ch. MOLETTE, *Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises de vie active*, Paris, 1974.

⁶ Sur la genèse de ce groupe, cf. Ch. MOLETTE, *Des archives des congrégations féminines de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France*, dans S. D'HUART et a., *Archives de l'histoire religieuse contemporaine. Journée d'étude de l'Association française d'histoire religieuse contemporaine, 21 mai 1977*, Créteil, 1978, pp. 9-17.

⁷ *Bulletin du Groupe de recherches historique et archivistiques des congrégations féminines*, Paris, 1 fasc. annuel depuis 1974.

⁸ Ainsi "les relations, aux origines, avec les autorités ecclésiastiques et civiles" (*Bulletin...*, fasc. 9, août 1982).

Une exposition, organisée en 1979 et visitée par des religieuses de notre pays, a mis en lumière la richesse des archives congréganistes ⁹. Les contacts noués à cette occasion se sont renforcés. En 1982, les Belges publient un premier article dans le *Bulletin* français ¹⁰. Trois ans plus tard, ces relations permettent l'élaboration d'un fascicule commun sur les échanges entre instituts des deux nations ¹¹.

Les travaux archivistiques sont moins avancés dans nos universités. La responsabilité en incombe aux historiens. Hormis une note préliminaire ¹², encore très générale, nous ne possédons à ce jour aucun guide comparable à celui de Ch. Molette. Sans doute A. Tihon, E. Lamberts, L. Preneel ¹³ et leurs collaborateurs sont-ils à l'œuvre depuis quelques années. Mais, comme Sœur Anne, le chercheur belge ne voit rien venir...

Les archivistes des évêchés ont réalisé leur part de travail, avec les moyens dont ils disposent. J. Dumoulin a souligné l'importance de la documentation congréganiste pour le diocèse de Tournai, fort affecté par la destruction de nombreux fonds, en 1940 ¹⁴. De son côté, A. Deblon a réuni des renseignements, encore inédits, sur les sources con-

⁹ *Archives. Sources de la connaissance historique des origines : vie religieuse et apostolique. Catalogue de l'exposition réalisée à l'occasion du 4^e Congrès national de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France, Paris, 26-28 novembre 1979*, Paris, 1979. Voir également *Les archives religieuses, élément spécifique du patrimoine de l'humanité. Actes du 4^e Congrès...*, Paris 1980.

¹⁰ *Bilan du groupe "Recherches" en Belgique*, dans *Bulletin...*, fasc. 9, août 1982, pp. 175-180.

¹¹ *Traces archivistiques d'échanges entre congrégations religieuses françaises et belges. Session organisée à Namur, les 4, 5 et 6 mai 1984, avec le groupe des religieuses belges responsables des archives de leur congrégation*, dans *Bulletin...*, fasc. 12, juin 1985, pp. 1-155. Certaines contributions publiées dans ce recueil livrent des précisions intéressantes sur l'arrivée de communautés françaises au diocèse de Liège, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle.

¹² V. DE VILLERMONT, *Notes sur les archives des congrégations et ordres religieux féminins installés en Belgique pendant la période contemporaine*, dans *Colloque "Sources de l'histoire religieuse de la Belgique"* (Bruxelles, 30 nov. — 2 déc. 1967). *Epoque contemporaine (Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine, n° 54)*, Louvain-Paris, 1968, pp. 124-128.

¹³ Cf. *Bulletin de l'Union des Religieuses de Belgique*, février 1980, pp. 15-16. A. Tihon est Professeur aux Facultés Universitaires Saint-Louis à Bruxelles. MM. Lamberts et Preneel enseignent tous deux à la Katholieke Universiteit Leuven.

¹⁴ J. DUMOULIN, *Sources de l'histoire de l'Eglise communes à la France et à la Belgique. Le cas des diocèses voisins de la frontière du Nord*, dans *Les archives religieuses, élément spécifique...*, *op. cit.*, pp. 99-104.

servées par des congrégations implantées dans le diocèse de Liège.

Un Centre de Documentation des Traditions Religieuses, "indépendant de toute structure ecclésiale", s'est constitué dans cette même région. Il s'assigne pour tâche de mieux faire connaître l'histoire ecclésiastique liégeoise. A cet effet, il recueille de la documentation et des témoignages, de nature diverse, sur la vie conventuelle. Il est à l'origine d'une exposition ¹⁵, de plusieurs publications ¹⁶ et d'un périodique trimestriel ¹⁷.

Avec une discrétion de bon aloi, des religieuses ont emprunté une voie plus efficace. Depuis une dizaine d'années, elles se rencontrent, à intervalles réguliers, au sein du groupe "Recherches" ¹⁸. Comme archivistes, elles confrontent leurs expériences et leurs difficultés. Elles tentent également de sensibiliser les congrégations, les autorités ecclésiastiques et les historiens à leurs préoccupations.

En une décennie, leur collaboration a porté ses fruits. Le groupe "Recherches" a ainsi parcouru un large éventail d'opérations essentielles : enquête bibliographique, heuristique des sources, étude du contexte dans lequel les communautés belges ont évolué, éléments de critique historique, analyse du charisme propre aux congrégations représentées ¹⁹, élaboration d'un règlement sur leurs archives ²⁰, réflexion sur la collaboration avec les historiens ²¹, coopération avec leurs homologues

¹⁵ Voir *Poupées, reflets d'une "vie consacrée"*. Catalogue de l'exposition, Liège, 1984. Cette publication contient une liste des instituts représentés à l'exposition, centrée sur l'habit religieux, avec un bref historique pour chacun d'eux.

¹⁶ *Congrégations et ordres féminins à Liège en 1984*, Liège, 1984 (répertoire des congrégations féminines représentées dans le diocèse, avec courte notice historique) ; Ch. PORTA et N. TOMSIN, *Liège, berceau de fondations religieuses*, à paraître (historique des instituts fondés dans le diocèse).

¹⁷ *Traditions Religieuses*, publié à Liège, depuis 1985.

¹⁸ Sœur Marie-Emilie Hanoteau en est actuellement l'animatrice. Adresse de contact : rue de Sotriamont, 1, 1400 Nivelles.

¹⁹ Cf. *Bilan d'activité...*, *op. cit.* Dans la foulée, des religieuses ont étudié les origines de leur congrégation. Certains de ces travaux sont d'un réel intérêt scientifique, en particulier (Sœur) M.-E. HANOTEAU, *Une grande Nivelloise. Mère Gertrude (Justine Desbille), fondatrice des Sœurs de l'Enfant-Jésus de Nivelles, 1801-1866*, Nivelles, 1985 et (Sœur) G. LOMBART, *De la tradition orale aux textes. La redécouverte des écrits de M. Moyë et leur mise en œuvre en Belgique, au siècle dernier, par Mère Marie-Xavier Voirin et Monseigneur Kinet*, dans *Traces archivistiques...*, *op. cit.*, pp. 11-18.

²⁰ *Archives des congrégations religieuses. Documents de travail*, 1^{re} éd., Nivelles, 1982 et 2^e éd. mise à jour, Nivelles, 1985.

²¹ (Sœur) M.-E. HANOTEAU, *Les religieuses face à l'histoire*, dans *Journée d'étude "Vie religieuse et enseignement"*, Champion 20-10-1983, Champion, 1984, pp. 79-90 (texte repris dans *Traces archivistiques...*, *op. cit.*, pp. 3-8).

françaises ²², etc... Est-ce par inattention ou par esprit principautaire que les instituts liégeois n'ont guère pris part à l'entreprise ?

Les contributions strictement méthodologiques font encore largement défaut. L'article de P. Dudon ²³, publié en 1932, est assez général et en partie dépassé. Pour la Belgique, il existe un panorama sélectif des orientations de recherche, conçu sous l'angle de l'histoire locale, à l'intention surtout des communautés féminines enseignantes du diocèse de Namur ²⁴. Le présent aperçu devrait en être l'équivalent, mis à jour, pour la province de Liège.

2. Les instruments de travail

Quiconque aborde le passé d'une communauté religieuse doit préalablement l'identifier, puis la situer dans l'ensemble dont elle fait partie. A quelle congrégation appartient-elle ? Où, quand, comment, par qui et dans quels buts cet institut a-t-il été fondé ? Quel est son statut canonique ? Quelles sont les caractéristiques essentielles de son apostolat, les lignes de force de sa spiritualité, les figures marquantes de son évolution, les grandes étapes de son développement ? Où se sont localisées ses implantations successives ? Autant de questions qu'il faut examiner soigneusement avant de se lancer dans les dépouillements d'archives.

Des instruments de travail apportent des réponses succinctes, quelquefois approximatives, mais souvent utiles ²⁵. Encore faut-il employer les meilleures publications. Maintes fois cité dans les bibliographies, l'ouvrage de Ch. Tyck ²⁶ est ancien et trop sélectif. La troisième édition de l'œuvre entreprise par M. Heimbucher ²⁷ peut rendre service. Elle

²² *Traces archivistiques...*, *op. cit.*

²³ P. DUDON, *Pour écrire l'histoire d'une congrégation religieuse*, dans *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, T. XVIII, 1932, pp. 449-463 (repris dans *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, t. II, Paris, 1934, pp. 361-379).

²⁴ *Histoire locale et communautés de religieuses enseignantes (XIX^e-XX^e siècles). Orientations de recherche*, dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'histoire*, t. V, 1981, pp. 247-270.

²⁵ L'énumération qui figure ci-dessous est délibérément incomplète. Pour une présentation plus exhaustive, voir Cl. LANGLOIS, *Le catholicisme...*, *op. cit.*, pp. 651-656.

²⁶ Ch. TYCK, *Notices historiques sur les congrégations et communautés religieuses et les instituts missionnaires du XIX^e siècle*, Louvain, 1892.

²⁷ M. HEIMBUCHER *Die Orden und Kongregationen der katholischen Kirche*, Paderborn, 1933-1934, 2 vol. (réimpression en 1965).

date, cependant, d'un demi-siècle et exigerait une mise à jour. Dans certain cas, les notices publiées par les dictionnaires d'histoire ecclésiastique ou de spiritualité s'avèrent indispensables. Souvent elles s'en tiennent aux "grands ordres", omettant de mentionner leurs filiales ou maisons secondaires ²⁸.

Le *Dizionario degli Istituti di Perfezione* est, indéniablement l'outil le plus performant. En cours de publication ²⁹, cette somme est consultée par des chercheurs du monde entier. Ses notices, rédigées par des spécialistes et classées dans l'ordre alphabétique, portent sur tous les aspects de la vie consacrée : art, droit, histoire, sociologie, spiritualité... Elles s'attachent au passé, voire au présent, des congrégations de tous les temps et de tous les pays. On y découvre, en outre, des données biographiques sur les fondateurs et les figures de proue des instituts les plus importants. En quelques lignes denses, le lecteur y trouve l'essentiel. Il peut même compléter sa bibliographie, procéder à des comparaisons, relever des filiations insoupçonnées, apprendre l'existence de fusions récentes. Des tables récapitulatives, avec le nom des congrégations dans le langage du pays d'origine, rendraient plus facilement consultable ce monument d'érudition.

Les listes de communautés religieuses, disponibles à ce jour ne sont pas parfaites, loin s'en faut. Dressées ordinairement à partir des archives diocésaines, des sources imprimées, parfois aussi de questionnaires envoyés aux différentes maisons-mères, les plus précises énumèrent les établissements fondés dans un cadre géographique déterminé, avec des indications chronologiques sommaires. Les unes sont publiées comme

²⁸ Le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, publié à Paris, depuis 1912, en est actuellement à la lettre G. Voir les articles *Augustines*, *Franciscaines* et surtout *Filles*. On peut également se reporter à *Catholicisme*, Paris, depuis 1954 (articles *Dominicaines*, *Franciscaines*) et au *Dictionnaire de spiritualité*, Paris, depuis 1937 ("biographies spirituelles" de quelques fondatrices de grands ordres).

²⁹ Il paraît en italien, depuis 1974, aux Edizioni Paoline (Via Domenico Fontana, 12, 00185 Rome), sous la dir. de G. PELLICIA (†), et G. ROCCA. Actuellement, la série comprend sept volumes. Elle couvre les lettres A à R incluse. Le huitième tome, sous presse, contiendra l'importante lettre S.

telles, dans des collections ou des revues ³⁰. Les autres sont intégrées dans une entreprise plus vaste ³¹. Quelquefois même, elles paraissent dans des monographies d'histoire diocésaine. Elles ont assurément le mérite d'exister. Elles devraient, cependant, être complétées et corrigées à l'occasion de recherches approfondies.

Les annuaires fournissent, occasionnellement, l'une ou l'autre précision supplémentaire. A de rares exceptions près ³², ils contiennent néanmoins trop d'erreurs grossières. Celui du diocèse de Liège fait heureusement exception à la règle : depuis 1936, il publie des listes annuelles de communautés religieuses assez fiables ³³.

3. Les études statistiques

La fondation, l'expansion, le déclin ou la fermeture d'un établissement conventuel est rarement un phénomène isolé. Dans le diocèse de Liège, comme dans le reste du pays, l'évolution des effectifs disponibles est généralement une variable à prendre en compte. Les données de ce genre ne sont pas constantes, mais fluctuent dans le temps. Pour être judicieusement interprétée, la dynamique d'une communauté doit être confrontée au rythme qui ponctue la vie congréganiste, dans le diocèse et le Royaume. Des études statistiques permettent d'amorcer ces comparaisons.

³⁰ Pour le diocèse de Liège, cf. J. HALKIN, *Relevé des corporations religieuses du Département de l'Ourthe supprimées par la loi du 15 Fructidor an IV (1^{er} septembre 1796)*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, t. XII, 1900, pp. 231-240 ; G. SIMENON, *Les fondations monastiques au diocèse de Liège pendant la Révolution française*, dans *Revue Ecclésiastique de Liège*, t. V, 1910, pp. 360-371 ; ID., *Les fondations monastiques au diocèse de Liège depuis la révolution française*, *ibid.*, t. VI, 1911, pp. 320-330 et 399-416 ; P. WYNANTS, *Religieuses 1801-1975*, t. I, *Belgique-Luxembourg-Maastricht/Vaals (Répertoires Meuse-Moselle, n° IV)*, Namur, 1981.

³¹ J. DARIS, *Les couvents*, dans *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. XVI, Liège 1896, pp. 286-298 ; ID., *Histoire du Diocèse et de la Principauté de Liège (1724-1852)*, t. IV, Liège, 1873, surtout pp. 246-247, 293-294, 437-461 et 466-471 ; ID., *Le diocèse de Liège sous l'épiscopat de Mgr Théodore de Montpellier, 1852-1879*, Liège, 1892, pp. 158-169 et 171-177.

³² Pour la période récente, l'*Annuaire Catholique de Belgique*, publié à Bruxelles depuis 1948, est l'un des plus utiles, malgré d'inévitables faiblesses. On ne se fiera guère, par contre, à *La Belgique Ecclésiastique. Annuaire général du Clergé, des Couvents et Communautés religieuses*, Bruxelles, depuis 1889.

³³ Cf. *Directorium romanum ad usum dioecesis Leodiensis pro anno Domini...* devenu en 1968 *Annuaire du diocèse de Liège*.

Certaines d'entre elles sont éclairantes, mais trop générales pour être vraiment utiles en vue d'une monographie aux ambitions limitées³⁴. D'autres, au contraire, doivent absolument retenir l'attention. Elles proposent des chiffres régionaux et sectoriels. Elles livrent, de surcroît, des éléments d'explication, qui sont autant de pistes à explorer dans un cadre restreint³⁵. Par les hypothèses qu'elles suggèrent, les contributions relatives aux effectifs masculins ouvrent également des perspectives dignes d'intérêt³⁶. Enfin, les chercheurs qui s'attachent aux dernières décennies n'omettront pas les articles consacrés à la "crise des vocations"³⁷.

4. Les monographies scientifiques récentes

La variété des situations entraîne une diversification de l'historiographie. Ainsi au Nord du pays, surtout dans les deux Flandres, la multiplication des instituts à rayonnement local ou régional suscite des études comparatives. On doit beaucoup aux excellents mémoires de licence en histoire contemporaine, réalisés dans cette optique à la Rijksuniversiteit Gent³⁸, sous la direction de R. Van Eenoo et de J. Art³⁹. Plusieurs de

³⁴ Ainsi L. DINGEMANS, *Le mouvement des vocations sacerdotales et religieuses en Belgique*, dans *Evangeliser*, t. XV, 1961, pp. 424-450.

³⁵ Pour la Belgique et ses différentes provinces, cf. A. TISON, *Les religieuses en Belgique du XVIII^e au XX^e siècle. Approche statistique*, dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. VII, 1976, pp. 1-54 et ID., *Les religieuses en Belgique (fin XVIII^e-XX^e siècle). Approche statistique et essai d'interprétation*, dans *Journée d'étude "Vie religieuse..."*, *op. cit.*, pp. 11-39. Pour la France, on trouve des données plus générales dans Cl. LANGLOIS, *Les effectifs des congrégations féminines au XIX^e siècle. De l'enquête statistique à l'histoire quantitative*, dans *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t. LX, 1974, pp. 39-64. On peut également se reporter à plusieurs chapitres de la thèse du même auteur, *Le catholicisme...*, *op. cit.*

³⁶ Cf. surtout J. ART, *De evolutie van het aantal mannelijke roepingen in België tussen 1830 en 1975. Basisgegevens en richtingen voor verder onderzoek*, dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. X, 1979, pp. 282-370 et ID., *Belgische mannelijke roepingen 1830-1975*, dans *Spiegel Historiaal*, t. XVI, 1981, pp. 157-162.

³⁷ Voir les pistes de recherche et la bibliographie présentées dans P. WYNANTS, *La "crise des vocations" féminines en Belgique. Evolution des perspectives (1945 à nos jours)*, dans *Vie Consacrée*, t. LVII, 1985, pp. 111-131.

³⁸ M. FAUCONNIER, *Vrouwenkloosters in Oost-Vlaanderen tussen 1802 en 1914*, Gand, 1980, 2 vol. dactyl. ; A. JACOBUS, *Een bijdrage tot de studie van de vrouwelijke religieuzen in West-Vlaanderen, 1801-1914. Stichtingen, intreden en archiefbestand*, Gand, 1977, dactyl. ; R. MERTENS, *De vrouwelijke religieuzen van Zomergem. Recruitering en sociaal milieu (1803-1955)*, Gand, 1977, dactyl.

³⁹ Ce dernier a également publié des matériaux éclairants dans ses travaux sur le diocèse de Gand, en particulier dans *Kerkelijke Structuur en Pastorale Werking in het Bisdom Gent tussen 1830 en 1914 (Standen en Landen, t. LXXII)*, Courtrai-Heule, 1977.

ces travaux ont été condensés sous la forme d'articles, tous très stimulants ⁴⁰.

Pour la période contemporaine, pareil angle d'attaque ⁴¹ est moins fréquemment adopté dans les provinces méridionales. Les études locales et régionales sont de plus en plus nombreuses, certes, mais leur point de vue demeure assez étroit ⁴² : trop souvent, les auteurs se contentent de relever les implantations d'un seul institut ou de présenter les établissements fondés dans une même ville, sans se soucier d'esquisser des comparaisons ⁴³.

En fait, la diffusion très large de quelques grandes congrégations qui se répandent en plusieurs diocèses wallons, incite plutôt les historiens francophones à privilégier une autre démarche : la monographie centrée sur une ou deux congrégations, dont les traits spécifiques sont soulignés ponctuellement, par confrontation avec des travaux préexistants ⁴⁴. L'approche de la vie conventuelle réalisée par ce biais est plus segmentée, mais aussi moins superficielle.

⁴⁰ A. JACOBUS, *De vrouwelijke religieuze roepingen in het bisdom Brugge 1802-1914. Evolutie en herkomst*, dans *Handelingen van het Genootschap voor geschiedenis gesticht onder de benaming "Société d'Emulation" te Brugge*, t. CXVI, 1979, pp. 27-86 ; ID., *De vrouwelijke religieuzen (1802-1914)*, dans s. dir. M. CLOET, *Het bisdom Brugge (1559-1984). Bisschoppen, priesters, gelovigen*, Bruges, 1985, pp. 425-433 et 603 ; R. MERTENS, *Vrouwelijke religieuze roepingen tussen 1803 en 1955. Casus : de congregatie van Zomergem en de Zomergemse vrouwelijke religieuzen*, dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. IX, 1978, pp. 419-479. Signalons en outre le précieux tableau dressé par R. BOUDENS, *Alfabetische lijst van pastoor-stichters van een congregatie van vrouwelijke religieuzen*, dans *Het bisdom Brugge...*, op. cit., pp. 423-424.

⁴¹ C'est également celui d'A.J.M. ALKEMADE pour les Pays-Bas Cf. *Vrouwen XIX. Geschiedenis van negentien religieuze congregaties, 1800-1850*, Bois-le-Duc, 1966.

⁴² Lorsqu'elles portent sur un nombre significatif d'établissements, elles permettent, néanmoins, de dégager certains caractères régionaux. Voir à titre d'ex. P. WYNANTS, *Les Sœurs de la Providence et leurs écoles en Brabant Wallon (1833-1914)*, dans *Cahiers du Comité d'histoire religieuse du Brabant Wallon*, t. I, 1985, pp. 42-50.

⁴³ Au plan de l'histoire locale, ces travaux sont cependant extrêmement utiles. Le cas de Herve est révélateur à cet égard. Cf. la bibliographie réunie dans *Histoire du couvent Saint François de Herve. Notes complémentaires*, dans *Comptes rendus de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Plateau de Herve*, n° 43, décembre 1981, pp. 5-6. Il convient d'y ajouter R. DEMOLLIN, *Connais-tu "La Providence", 1884-1984 ?*, Herve 1984.

⁴⁴ Cf. trois mémoires de licence en histoire dactyl. et une thèse de doctorat réalisées à l'Université Catholique de Louvain, s. dir. R. AUBERT : T. DURVAUX, *Les Sœurs de la Providence de Gosselies, 1830-1914. Recrutement et fondations*, Louvain-la-Neuve, 1983 ; M. LEBRECHT, *Les Sœurs de la Providence surveillantes dans les prisons belges au XIX^e siècle (1836-1904)*, Louvain, 1971 ; P. t'SERSTEVENS, *Le recrutement et l'origine sociale des Sœurs de Notre-Dame et des Sœurs de Sainte-Marie au XIX^e siècle*, Louvain, 1972 ; P. WYNANTS, *Les Sœurs de la Providence de Champion et leurs écoles, 1833-1914 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, n° 63)*, Namur 1984.

Les deux pistes présentent chacune des avantages et des inconvénients. Sur le fond, elles sont d'ailleurs convergentes. Qu'elles soient publiées ou encore inédites, les monographies récentes ouvrent des horizons nouveaux. Sans prétendre à l'exhaustivité, leur apport peut être présenté sommairement sous la forme du tableau suivant :

A) MÉTHODE

- bibliographie ;
- heuristique et critique des sources ;
- conception de l'enquête ;
- hypothèses de travail ;
- présentation des résultats (en ce compris les graphiques, tableaux et cartes).

B) CONTENU

- les besoins religieux, culturels et sociaux auxquels la vie apostolique féminine est appelée à faire face ;
- la fondation des instituts, avec les facteurs multiples qui sous-tendent ce processus ;
- la reconnaissance des congrégations et leur institutionnalisation progressive ;
- les règles et modes d'organisation ;
- la politique menée par les autorités civiles, dans les secteurs où les communautés religieuses sont actives ;
- les options pastorales des autorités diocésaines et du clergé paroissial ;
- l'évolution des effectifs ;
- l'étude chronologique, géographique et sociographique du "recrutement" ;
- la formation et la compétence professionnelle du personnel ;
- la spiritualité et les dévotions ;
- la nature de l'apostolat et son évolution dans le temps ;
- la création de filiales ou de maisons secondaires ;
- le financement des établissements, le patrimoine des congrégations, leurs bienfaiteurs et bailleurs de fonds ;

- les rapports des Sœurs avec les autorités communales, les inspecteurs, le clergé paroissial, les autres communautés religieuses, les enseignants laïcs, la population ;
- la condition des Sœurs, comme femmes et religieuses, dans la société et dans l'Église ;
- le rayonnement des œuvres congréganistes dans la région, dans le pays, à l'étranger.

Quelles que soient leurs limites, ces travaux ⁴⁵ sont d'une grande utilité. Au chercheur, généralement désorienté lorsqu'il amorce son enquête, ils permettent d'élaborer un premier questionnaire. Ils contiennent des données factuelles, à prendre en compte pour distinguer traits spécifiques et mouvements d'ensemble. Ils incitent à préciser et à nuancer les conclusions. Enfin, quiconque les a lus mesure plus justement l'originalité, mais aussi les faiblesses de ses propres investigations.

5. Approfondissement de quelques thèmes

Certaines publications abordent des sujets déterminés, qu'elles éclairent d'un jour nouveau. Elles proposent des orientations de recherche à tous ceux qui, via la documentation, sont confrontés à des phénomènes similaires. Il importe donc de leur consacrer quelques lignes.

A la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, un grand nombre de religieuses françaises, touchées par les lois de laïcisation, viennent se fixer en Belgique. Bientôt elles y ouvrent une foule d'établissements, où elles exercent un apostolat fécond. Les travaux existant à ce jour ⁴⁶ soulignent les difficultés de toute nature auxquelles les arrivantes doivent

⁴⁵ D'autres monographies, belges et étrangères, sont signalées périodiquement dans les bibliographies courantes et les comptes rendus. On verra surtout la *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, *Vie Consacrée* et la *Nouvelle Revue Théologique*.

⁴⁶ Outre le fascicule *Traces archivistiques...*, *op. cit.*, les listes d'établissements et les études statistiques d'A. TIHON, on peut consulter Y. DANIEL, *Quelques aspects politiques, économiques et sociaux de l'immigration de religieux français en Belgique, 1901-1904*, dans *Contributions à l'histoire économique et sociale*, t. IV, 1966-1967, pp. 49-90 ; M.-T. MATTEZ, *Les religieuses du diocèse de Tournai. Etude sociologique de leur provenance*, dans *Bulletin de l'Institut de recherches économiques et sociales*, t. XXII, 1956, pp. 649-698 ; (Sœur) M.-X. VAN KEERBERGHEN, *Communautés françaises exilées et réfugiées à Tournai en 1880, 1901, 1904*, dans *Eglise de Tournai*, octobre-novembre 1983, pp. 305-306 et 351-354 ; ID., *Ursulines françaises exilées en Belgique au début du XX^e siècle sous le Combisme*, Tournai, 1981, dactyl. ; P. WYNANTS, *Les religieuses françaises réfugiées au diocèse de Namur (1900-1910)*, dans *Religieuses...*, *op. cit.*, pp. 251-258.

alors faire face. Ils relèvent les critiques, parfois très vives, que leur implantation a soulevées dans l'opinion anticléricale. Ils leur opposent l'accueil, généralement bienveillant, des autorités diocésaines, du clergé paroissial et de la population catholique. Ils décrivent, enfin, le malaise des congrégations belges, à la fois enclines à la solidarité et inquiètes devant cette nouvelle "concurrence". Les informations disponibles sont encore trop ponctuelles. Il faudrait les étoffer par des enquêtes plus systématiques.

La condition des religieuses, comme femmes dans la société et dans l'Eglise, est trop rarement évoquée dans les recherches menées en Belgique. La question est cependant fort intéressante. Des travaux réalisés à l'étranger suggèrent l'idée d'une "promotion féminine", assurée par les congrégations⁴⁷. Celles-ci permettraient à leurs membres d'accéder à des tâches épanouissantes, exigeant compétence et esprit d'initiative. Elles leur confieraient des responsabilités que la société civile tend à réserver aux hommes. Dans cette optique, le développement des instituts serait même la première "manifestation du féminisme", au sein d'un corps social encore largement patriarcal⁴⁸.

D'autres publications⁴⁹ sont plus nuancées. Elles rappellent le contrôle exercé par le clergé sur l'apostolat des religieuses, l'obéissance due aux supérieurs, l'austérité de certaines règles. Elles mentionnent la part prise, par les congrégations, involontairement sans doute, à la diffusion de stéréotypes : ainsi le concept ambigu de "métier spécifiquement féminin" ou encore l'exigence du célibat, indissolublement liée à certaines tâches.

Qu'en est-il en Belgique ? Les deux approches coexistent⁵⁰. Il faut

⁴⁷ Et ce malgré l'antiféminisme qui marque l'Eglise au siècle dernier. Voir à ce propos J.-M. AUBERT, *La femme. Antiféminisme et christianisme*, Paris, 1975.

⁴⁸ Par ex. M. DUMONT-JOHNSON, *Les communautés religieuses et la condition féminine*, dans *Recherches Sociographiques*, t. XIX, 1978, pp. 79-102 (la situation au Québec).

⁴⁹ Ainsi Cl. LANGLOIS, *Le catholicisme...*, op. cit., pp. 642-647.

⁵⁰ Selon toutes vraisemblance, la dimension "promotion féminine" sera prochainement soulignée par D. KEYMOLEN, dans la thèse sur l'éducation des filles qu'elle prépare à la Katholieke Universiteit Leuven. Son intervention, lors du Colloque de Champion, allait en tout cas dans ce sens. Cf. *Journée d'étude "Vie religieuse..."*, op. cit., pp. 52 et 57. La position de R. AUBERT (*ibid.*, p. 94) est très nuancée. Dans ma thèse *Les Sœurs de la Providence...*, op. cit., pp. 259-272, j'ai surtout évoqué la "subordination des religieuses à l'égard du clergé paroissial". On trouve aussi, à plusieurs reprises, la mention d'une grande influence du "directeur-prêtre" dans l'étude de L. CNOCKAERT, *Pierre-Joseph Triest 1760-1836. "Le Vincent de Paul Belge" (Recueil de Travaux d'Histoire et de Philologie de l'Université de Louvain, 6^e série, fasc. 3)*, Louvain 1974. Les autres allusions à une "promotion féminine" tiennent davantage de l'hypothèse de travail que d'une étude approfondie de la documentation.

drait les pousser plus avant, au lieu de procéder à des généralisations hâtives. La problématique devrait également retenir l'attention des chercheurs locaux. Sur le terrain, ces derniers pourraient découvrir des indices⁵¹ qui, en s'accumulant, permettraient d'y voir plus clair.

Le passé des communautés hospitalières et caritatives demeure largement inexploré. Deux articles publiés à l'étranger⁵² montrent, cependant, toute la richesse de ce champ d'investigation. Il en est de même pour l'attitude que les religieuses adoptent envers le corps⁵³ et pour l'image que certains médias diffusent, à leur propos, dans l'opinion publique⁵⁴. On possède plus d'études sur la formation des enseignants congréganistes⁵⁵, leurs conceptions éducatives⁵⁶ et la réponse qu'ils tentent d'apporter, par ce biais, aux problèmes pédagogiques et sociaux de leur temps⁵⁷. Ces éléments s'intègrent dans la sphère plus large de l'enseignement féminin organisé par les catholiques, auxquels plusieurs

⁵¹ Signalons, à titre d'ex., les données réunies, pour le cas de Herve, dans *Histoire du couvent Saint-François...*, *op cit.*, pp. 21-35.

⁵² Cf. LANGLOIS, *Congrégations hospitalières et demande sociale au XIX^e siècle*, dans *Religieuses dans les professions de santé*, n° 266, juillet-août 1978, pp. 249-256 ; J. LÉONARD, *Femmes, religion et médecine. Les religieuses qui soignent en France au XIX^e siècle*, dans *Annales Economies Sociétés. Civilisations*, t. XXXII, 1977, pp. 887-907.

⁵³ O. ARNOLD, *Le corps et l'âme. La vie des religieuses au XIX^e siècle*, Paris, 1984.

⁵⁴ J. PONTON, *La Religieuse dans la littérature française*, Laval-Québec, 1969, pp. 139-186 (portrait féroce de la "bonne Sœur").

⁵⁵ Pour les religieux, on peut signaler deux excellents articles de M. DE VROEDE, *De pedagogische opleiding van de Jozefieten 1817-1851*, dans *Tijdschrift voor Opvoedkunde*, t. XIV, 1968-1969, pp. 321-339 et *La formation pédagogique des frères des Ecoles Chrétiennes, spécialement en Belgique, au cours de la première moitié du XIX^e siècle*, dans *Paedagogica Historica*, t. X, 1970, pp. 49-79. Les écoles normales, où se formaient les religieuses, commencent à être mieux connues. Cf. H. SIMON et E. HERBECQ, *L'école normale de Pesche 1869-1969. Notice historique*, Namur, 1970 et *Institut de l'Enfant-Jésus de Nivelles. Ecole normale primaire 1850-1975*, Nivelles, 1975. On en saura davantage encore lorsque les mémoires de licence, que J. LORY dirige dans ce secteur à l'Université Catholique de Louvain, seront achevés.

⁵⁶ Ainsi G. FRANCK, *Onderwijs en opvoeding bij de Dochters van Maria (Paridaens) van 1805 tot 1938*, mémoire de licence K.U.L., Louvain, 1971 et A. VAN LAERE, *Une éducation de demoiselles au XIX^e siècle. Les pensionnats des Dames de la Sainte-Famille, 1856-1900*, mémoire de licence U.C.L., Louvain-la-Neuve, 1986.

⁵⁷ On relativisera la prétendue "nouveau" de maints projets apostoliques, en les replaçant dans un cadre plus large. Cf. notamment *Les religieuses enseignantes XVI^e-XX^e siècles. Actes de la quatrième Rencontre d'histoire religieuse de Fontevraud, 4 octobre 1980*, Angers, 1981.

travaux et articles ont été consacrés, en tout ou en partie ⁵⁸. Ils suggèrent des pistes que le chercheur local peut emprunter, fût-ce dans un cadre limité ⁵⁹.

6. L'apport d'autres sciences humaines

L'histoire n'est pas seule à s'intéresser aux communautés religieuses. D'autres disciplines - en particulier la sociologie, la psychologie, la philosophie, la théologie et le droit - contribuent à une meilleure connaissance de leur évolution ⁶⁰.

La sociologie religieuse ⁶¹ est sans doute la plus féconde pour l'historien. Des publications analysent avec rigueur la transformation que les instituts apostoliques ont connue au cours des derniers siècles ⁶². D'autres s'attachent à la vocation féminine dont elles passent en revue les différentes composantes ⁶³. Inutile d'insister longuement sur

⁵⁸ La moisson est très riche en France. Voir en particulier G. FRAISSE, *Education des filles, enseignement des femmes*, dans *Pénélope. Pour l'histoire des femmes*, 1980, n° 2, 130 pp. ; F. MAYEUR, *L'éducation des filles en France au XIX^e siècle*, Paris, 1979 ; s. dir. F. MAYEUR et J. GADILLE, *Education et images de la femme chrétienne en France au début du XX^e siècle*, Lyon, 1980 ; L. SECONDY, *L'éducation des filles en milieu catholique au XIX^e siècle*, dans *Cahiers d'histoire*, t. XXVI, 1981, pp. 337-352. Pour la Belgique, en attendant la thèse de D. KEYMOLEN, cf. P. WYNANTS, *L'école des femmes. Les catholiques belges et l'enseignement primaire féminin (1842-1860)*, dans *Revue Nouvelle*, t. LXXVII, 1983, pp. 69-76.

⁵⁹ Pour avoir procédé de la sorte, certains chercheurs locaux réalisent des travaux de qualité. Voir par ex. H. LEGROS et G. WILLEM, *Un pensionnat au fil de l'histoire, 1862-1983. L'institut du Sacré-Cœur à Vielsalm*, Stavelot, 1983. Dans pareille entreprise, il faut distinguer nettement les options éducatives des religieuses et celles, assez différentes, qui leur sont imposées sur place par les notables ou par le clergé. Pour une étude de cas, cf. *L'instruction des filles pauvres à Chièvres au XIX^e siècle*, dans *Annales du Cercle d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région et Musée athois*, t. L, 1984-1986, pp. 341-358.

⁶⁰ Voir par ex. l'approche interdisciplinaire de la vocation publiée sous le titre *La vocation. Appel de Dieu, phénomène d'Eglise (Cahiers de Froidmont, n° 20)*, Rixensart, 1976, avec abondante bibliographie. On peut également relever de nombreux titres dans les excellentes *Tables de la Revue des Communautés religieuses (1925-1934, 1935-1954, 1955-1964)* et de *Vie consacrée (1965-1984)*.

⁶¹ Pour une bibliographie plus étoffée, cf. P. WYNANTS, *Les Sœurs de la Providence...*, *op cit.*, p. 355.

⁶² On pense surtout à l'article remarquable d'E. PIN, *Les Instituts religieux apostoliques*, dans H. CARRIER et E. PIN, *Essais de sociologie religieuse*, Paris, 1967, pp. 541-565.

⁶³ Voir l'excellente mise au point d'E. COLLARD, *L'étude sociologique des communautés religieuses féminines et de leur recrutement*, dans *Vocation de la sociologie religieuse. Sociologie des vocations. 5^e Conférence internationale de sociologie religieuse*, Tournai, 1958, pp. 208-238.

l'apport de pareilles contributions, déjà connues de nombreux chercheurs.

Les travaux sociologiques récents sont plus rares. Dans l'ensemble, ils s'avèrent même fort décevants. Certains articles sont trop sommaires pour alimenter substantiellement la réflexion ⁶⁴. D'autres reposent sur des matériaux erronés qui en faussent les conclusions ⁶⁵. Les contributions utilisables par l'historien local voient leur nombre se réduire comme peau de chagrin. Il serait dommage que la recherche se tarisse en ce domaine, après avoir élargi nos horizons.

II. LES SOURCES ET LEUR MISE EN OEUVRE

La gamme des sources disponibles varie considérablement selon les congrégations, la nature de leur apostolat et la diligence des archivistes. Dans les inventaires, une même documentation est parfois désignée en des termes très différents. Contre toute attente, elle est quelquefois classée dans des fonds dont l'intitulé n'a rien à voir avec le contenu effectif. L'historien n'a donc pas à appliquer des recettes toutes faites, ni à suivre un schéma stéréotypé. Il doit d'abord s'adapter aux situations concrètes, afin d'en tirer le meilleur parti.

La diversité des pièces utilisables est telle qu'il est impossible d'en donner un aperçu exhaustif *in abstracto*. C'est pourquoi nous procéderons à un tour d'horizon limité, en évoquant les sources les plus communes. Les orientations ainsi tracées n'ont aucun caractère normatif : elles sont purement indicatives. A chacun de définir l'objet et la portée de son enquête, de repérer pragmatiquement la documentation consultable, puis d'élaborer ses outils selon les possibilités.

Pour concrétiser la démarche, plaçons-nous dans l'hypothèse la plus courante : un chercheur local souhaite étudier le passé de la commu-

⁶⁴ Par ex., P. DELOOZ, *Vocations sacerdotales et religieuses*, dans L. VOYE et a., *La Belgique et ses dieux. Eglises, mouvements religieux et laïques*, Louvain-la-Neuve, 1985, pp. 221-231.

⁶⁵ C'est malheureusement le cas des statistiques proposées par L. VOYÉ, *Aspects de l'évolution récente du "Monde catholique"* (*Courrier Hebdomadaire du C.R.I.S.P.*, n° 925-926), Bruxelles, 26 juin 1981, pp. 20-24 et 32-38. Les 1000 Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie (de Gand) sont comptabilisées avec les instituts wallons. Les Sœurs de la Providence et de l'Immaculée Conception (de Champion) sont classées parmi les instituts de l'archidiocèse de Malines-Bruxelles, et ainsi de suite...

nauté religieuse qui, dans son village ou son quartier, instruisait la jeunesse féminine au siècle dernier. Comment procéder si l'établissement est situé dans le diocèse de Liège ?

Avant même de se lancer dans les dépouillements, il convient, rappelons-le, de s'informer sur le passé de l'institut auquel les religieuses appartenaient. Il est également utile de connaître préalablement l'évolution du système scolaire belge : la législation, la jurisprudence, les structures, les conflits auxquels l'enseignement a donné lieu sont autant d'éléments à considérer. Des ouvrages de base rendent de bons services à cet égard⁶⁶. Ils permettent de saisir la portée des termes utilisés dans les archives, de déceler l'enjeu réel des contestations, parfois aussi d'apprécier le comportement des protagonistes.

Une fois le terrain déblayé, on peut passer aux dépouillements proprement dits. Nous distinguerons cinq grands types de sources : les archives de la congrégation, les archives de l'évêché, les archives paroissiales, les archives communales et les autres documents.

⁶⁶ On se reportera à la bibliographie et aux notes des publications suivantes : J. LORY, *Libéralisme et instruction primaire 1842-1879. Introduction à l'étude de la lutte scolaire en Belgique (Recueil de Travaux d'Histoire et de Philologie de l'Université de Louvain, 6^e série, fasc. 17 et 18)*, Louvain, 1979 ; P. WYNANTS, *Les Sœurs de la Providence...*, op. cit. ; *Histoire locale... op. cit.* Parmi les nombreux travaux et articles réalisés au cours des dernières années, il convient de citer : K. CEULEMANS, *La "guerre scolaire" dans l'arrondissement de Tongres (1878-1884)*, mémoire de licence en histoire, Louvain-la-Neuve, 1983, dactyl. ; E. GUBIN et P. LEFÈVRE, *Obligation scolaire et société en Belgique au XIX^e siècle. Réflexions à propos du premier projet de loi sur l'enseignement obligatoire (1883)*, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. LXIII, 1985, pp. 324-376 (à suivre) ; s. dir. E. LAMBERTS, *De Kruistocht tegen het Liberalisme. Facetten van het ultramontanisme in België in de 19de eeuw*, Louvain, 1984 ; J. LECLERCQ-PAULISSEN, *Le socialisme et l'école*, dans s. dir. Cl. DESAMA, *1885-1985. Du Parti Ouvrier Belge au Parti Socialiste*, Bruxelles, 1985, pp. 281-305 ; J.-M. LERMYTE, *Voor de Ziel van het kind. De schoolstrijd in het klerikale arrondissement Roeselaere 1878-1887*, Bruges, 1985 ; J. LORY, *La résistance des catholiques belges à la "loi de malheur" 1879-1884*, dans *Revue du Nord*, t. LXVII, 1985, pp. 729-747 ; D. PIRSON, *La "guerre scolaire" dans l'arrondissement de Dinant (1879-1884)*, mémoire de licence en histoire, Louvain-la-Neuve, 1985, dactyl. ; F. SIMON, *De Belgische leerkracht lager onderwijs en zijn beroepsvereniging 1857-1895*, Gand, 1983 ; A. TILLIEUX, *La loi du 15 septembre 1895 sur l'enseignement primaire*, mémoire de licence, Louvain-la-Neuve, 1984, dactyl. ; A. UYTTEBROUCK, *La laïcisation de l'enseignement en Hainaut au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle*, dans *Recueil d'études d'histoire hainuyère offertes à Maurice A. Arnould*, t. II, Mons, 1983, pp. 207-227 ; Ch. VREUGDE, *La "guerre scolaire" dans l'arrondissement de Bruges (1878-1884)*, mémoire de licence en histoire, Louvain-la-Neuve, 1984, datyl. L'article d'A. BRUNEEL, *L'enseignement primaire et gardien. Sa législation et son interprétation de 1830 à 1900*, dans *Histoire et Enseignement*, t. XXXIV, 1984, n° 3, pp. 5-19 et n° 4, pp. 5-16, repose sur une bibliographie largement dépassée.

1. Les archives de la congrégation

En principe, une part de la documentation utilisable est conservée à la maison-mère dont les religieuses enseignantes dépendaient. Il faut donc s'adresser à la supérieure ou à ses collaboratrices. On précisera la portée et le but de la recherche. Des informations seront également demandées sur la nature, le volume et le classement des pièces disponibles, sur les conditions d'accès et les modalités de consultation. Certains fonds, confidentiels ou non inventoriés, ne sont pas ouverts au public. L'historien passera une convention avec les responsables de l'institut. Il la respectera scrupuleusement : sa correction lui vaudra une collaboration dont il appréciera l'importance et la qualité.

Supposons que les démarches entreprises auprès de la congrégation soient couronnées de succès : la maison-mère a gardé des archives dont elle autorise la consultation. Comment amorcer le travail ?

Mieux vaut d'abord examiner attentivement les inventaires, afin d'y relever la documentation qui pourrait être utile. En règle générale, les pièces relatives à la fondation, aux personnes et aux biens ont été soigneusement gardées, sauf destruction accidentelle. Les archives qui concernent les maisons secondaires présentent ordinairement certaines lacunes, surtout pour la seconde moitié du XIX^e siècle : débordé, le secrétaire a jugé "sans intérêt" les sources postérieures aux origines, après l'extinction de la communauté ou la fermeture de l'établissement correspondant. La suite des opérations dépend évidemment des matériaux disponibles.

Lorsqu'elles ont été conservées, les *Annales* ou *Chroniques* méritent l'attention. Elles sont les points de départ et d'arrivée du dépouillement. Elles consistent en récits de longueur variable, généralement manuscrits et inédits, composés par les religieuses elles-mêmes, de manière périodique ou d'une seule traite. Ces relations ont pour but de perpétuer le souvenir des origines, de retracer l'expansion de l'institut, l'évolution de son apostolat et le cheminement de ses maisons secondaires. Elles contiennent souvent un historique, plus ou moins détaillé, sur les principaux établissements tenus par les Sœurs.

Les auteurs des *Annales* ou des *Chroniques* s'appuient sur les pièces qu'elles ont sous la main. Les narratrices se fondent aussi sur les souvenirs des anciennes et du clergé, voir sur la tradition orale de la congréga-

tion. Elles façonnent l'image que l'institut ou la communauté entend donner de son itinéraire, à un moment précis. Le passé n'est pas seulement reconstitué : il est aussi reconstruit, selon les finalités apostoliques ou apologétiques assignées à celles qui le traitent.

L'exploitation critique de pareille documentation est beaucoup plus difficile qu'il y paraît à première vue. A terme, par confrontation avec les autres sources, les Annales ou Chroniques devraient faire l'objet de trois lectures successives. La première porterait sur la matérialité des faits relatés, que l'on peut transcrire sous la forme d'affirmations brèves et simples. La seconde s'attacherait au premier traitement de l'information par la narratrice : la sélection des données, leur enchaînement, le schéma qu'elle suit dans la composition de la notice, la logique qu'elle y introduit. La troisième, proche en fait du stade antérieur, se centrerait sur les interprétations suggérées ou imposées au lecteur : la dénomination des protagonistes, la qualification de leurs comportements, le sens donné, explicitement ou implicitement, aux situations.

La première lecture, portant sur la matérialité des faits, révèle souvent la richesse des Annales ou des Chroniques. En quelques lignes, le lecteur y découvre une foule de données précises, utiles pour la suite de ses investigations. Il retrouvera ultérieurement plusieurs d'entre elles, mais noyées dans un fatras de renseignements dépourvus d'intérêt ou étrangers au sujet. En un temps très court, l'historien apprend ainsi la date de création de l'établissement, les noms de ses fondateurs et bienfaiteurs, l'identité du personnel et des supérieures, l'organisation de la communauté, sa situation matérielle, la disposition et l'évolution des bâtiments, le nombre de classes et d'institutrices, l'importance de la population scolaire, le statut de l'école, la nature et l'ampleur des difficultés rencontrées par les Sœurs, etc...⁶⁷. Certains renseignements essentiels ne figurent dans aucun autre document. C'est dire tout leur intérêt.

La confrontation avec d'autres sources tempère rapidement l'enthousiasme initial. On mesure alors toute la distance qui sépare les Annales et Chroniques d'un travail scientifique rigoureux. Souvent le récit est composé en peu de temps, à l'aide de matériaux disparates, utilisés sans discernement et intégrés dans la narration sans la moindre indication de provenance. La méconnaissance du contexte, les déformations inhérentes

⁶⁷ Voir l'exemple proposé dans *Histoire locale...*, *op. cit.*, pp. 251-252.

à la tradition orale, l'imprécision et les lacunes des souvenirs conduisent à des altérations. Des épisodes, simplement connus par ouï-dire, sont rapportés tels quels, sans réserves ni nuances. Les faits douteux se mêlent aux épisodes bien établis. Noms de personnes, dates et chiffres ne sont pas toujours correctement transcrits. Chaque élément doit être vérifié, éventuellement complété ou corrigé sur base d'une documentation plus étendue.

Lorsqu'elle est reprise au terme des dépouillements, la seconde lecture des Annales ou Chroniques est plus instructive encore. Elle fait ordinairement apparaître la sélection et le traitement de l'information, auxquels la narratrice a procédé délibérément, en fonction de sa vision du passé. Pour bien nous faire comprendre, évoquons un exemple simple. Certains passages sont conçus selon un schéma dialectique : les origines "héroïques" de l'établissement, les difficultés qui l'assaillent, puis la victoire finale des religieuses, fidèles au "charisme" originel. Une telle présentation du passé correspond-elle rigoureusement à la vérité ?

C'est loin d'être toujours le cas. On observe souvent, en confrontant les sources, que la narratrice a écarté les faits difficiles à intégrer dans sa grille stéréotypée. Seuls subsistent ceux qui contribuent à la cohérence du récit ainsi élaboré ou en permettent la progression, également prédéterminée. Les liens établis entre divers événements sont tout aussi marqués. Un principe de causalité se substitue, à maintes reprises, à une simple proximité temporelle, pour accréditer la thèse d'une période homogène, dominée par les épreuves ou le triomphe. Tel qu'il est agencé, le message - destiné, ne l'oublions pas, aux membres de l'institut - est clair : aujourd'hui comme hier, il faut supporter avec courage les vicissitudes de la vie conventuelle, puisqu'à travers elles se forgent les âmes qui connaîtront le succès.

D'autres constructions, plus subtiles et plus complexes, sont concevables. Il importe de les repérer. Avant de faire foi aux Annales ou aux Chroniques, il est indispensable de déceler la logique qui a présidé à leur confection.

La troisième lecture des documents de ce type est, elle aussi, fort révélatrice. Elle permet souvent de dégager un autre filtre, qui donne au récit l'essentiel de sa coloration. La narratrice expose le point de vue de l'institut, tel qu'il doit parvenir aux générations futures, afin de les éclairer et de guider leur comportement. La relation des faits a, en quelque

sorte, une fonction "pédagogique" : elle montre à quels errements s'expose celle qui désobéit aux supérieurs, ignore la règle ou s'écarte de son esprit.

La présentation du passé est généralement unilatérale, voire tout à fait manichéenne. La congrégation et ses alliés incarnent les "forces du Bien", leurs adversaires les "puissances du Mal". Entre les deux pôles, nulle voie intermédiaire. Les erreurs ou les fautes, que l'institut et l'Eglise auraient pu commettre, sont occultées, sous-estimées, systématiquement "excusées". La responsabilité des conflits est imputée au monde extérieur, parfois décrit sous le jour le plus sombre. Derrière les deux blocs antagonistes se profilent quelquefois ceux que la narratrice considère comme les "véritables acteurs de l'histoire" : Dieu, éventuellement relayé par tel ou tel saint, et Satan, dont les hommes sont les instruments. La leçon ainsi administrée est assez évidente : s'il faut souffrir dans cette "vallée de larmes", c'est en suivant le Seigneur en tout que l'on accédera finalement aux "joies célestes".

Les manipulations auxquelles les faits sont soumis peuvent se comprendre dans la perspective édifiante qui anime les auteurs des Annales et des Chroniques. Toutes ne sont pas évidentes ni aussi déformantes. Le chercheur doit, cependant, garder leur existence à l'esprit, avant d'utiliser de tels matériaux en vue de la synthèse finale. Une bonne connaissance des textes lui permettra de séparer le bon grain de l'ivraie. La solidité du travail dépend de ces opérations critiques, assurément délicates, mais inhérentes à toute entreprise scientifique. La même prudence est de rigueur face aux recueils de *souvenirs* et aux *biographies* composées à usage interne, dont l'élaboration présente des caractères similaires.

Les *règles*, *constitutions* et *circulaires* sont intéressantes à divers titres. Tout d'abord elles tracent le cadre normatif qui, à tous les niveaux de la congrégation, régit l'existence de son personnel. L'attention doit se porter aux articles ou passages relatifs aux écoles. Ils révèlent le type d'établissements et d'élèves dont l'institut entend s'occuper en priorité, l'esprit dans lequel cette éducation est conçue, les comportements recommandés ou interdits aux religieuses. Il est utile également de parcourir les lignes consacrées aux relations avec le clergé paroissial : elles contiennent souvent des indications intéressantes sur la position des Sœurs face aux prêtres. Enfin, les directives données aux différentes

communautés, par circulaires, sont fort importantes en cas de guerre scolaire. Elles illustrent l'attitude adoptée par la congrégation à l'égard de la politique gouvernementale. Elles permettent aussi de comprendre le comportement des religieuses, dans les villages et les villes où l'institut est implanté.

Les documents relatifs au *personnel* sont essentiels. Ils se présentent sous des formes variables, selon les congrégations : listes d'affectations, registres des entrées, des prises d'habit, des sorties, des décès, ou encore "matricules" reprenant toutes ces données simultanément. Le chercheur local peut y trouver des précisions biographiques sur les institutrices dont il étudie l'activité. En s'attachant aux vocations du village et des environs, il appréhende le rayonnement de la communauté. Des compléments se trouvent dans les *archives de l'école normale*, parfois annexée à la maison-mère : diplômes obtenus par les Sœurs, appréciations formulées à leur égard par le jury, personnel laïc employé dans l'établissement, etc...

Lorsqu'ils sont conservés, les *rapports des supérieures générales*, manuscrits ou imprimés, s'avèrent indispensables. Ils manifestent la façon dont le destin de l'institut est perçu par ses principaux responsables. Quelquefois, ils contiennent des données sur les effectifs, les fondations, les fermetures. Au détour d'un rapport, l'historien peut, enfin, découvrir les raisons profondes d'une décision, sous la plume même de ceux qui en assument la paternité.

Les *papiers de l'administration générale* ("main courante", journal du secrétariat, comptabilité) méritent un dépouillement attentif. Conçus par les supérieurs, ils rappellent brièvement l'état d'une situation globale ou locale, ainsi que les mesures prises pour y remédier. Certes, les renseignements qui concernent une seule école sont dilués au milieu de nombreux autres. Ils sont néanmoins décisifs lorsqu'il s'agit d'appréhender une difficulté et d'expliquer l'attitude arrêtée par la congrégation.

Certains instituts ont établi des *registres de fondations*. Cette documentation est très riche pour ceux qui scrutent le passé des institutions scolaires. Ils peuvent y découvrir le nom des personnes qui traitent avec les supérieurs, afin d'obtenir des enseignantes, et les conditions auxquelles l'accord se conclut. Les termes de la négociation annoncent souvent les problèmes matériels ou financiers auxquels la communauté sera confrontée.

Trop rarement préservées de la destruction, les *listes d'élèves* permettent une étude du "recrutement scolaire" : nombre d'enfants admis dans un établissement, milieu dont ils sont issus, liens de parenté qui les unissent, durée de la scolarité, fréquence des vocations parmi les "anciennes" éduquées par les Sœurs.

La *correspondance* de l'institut est une source de premier ordre. Comme toute la documentation mentionnée ci-dessus, elle doit être utilisée avec esprit critique. Elle comprend plusieurs séries de pièces : les lettres envoyées par les supérieurs généraux, celles que les religieuses adressent à la maison-mère et celles que des membres de la congrégation échangent avec des tiers.

Les *lettres des supérieurs généraux* précisent les instructions données aux différentes communautés, sous la forme de circulaires. Elles informent sur la manière dont les religieuses procèdent, afin de résoudre certains problèmes jugés "délicats" : rapports avec les autorités communales, avec les inspecteurs ou le clergé, attitude à adopter face aux élèves difficiles, aux parents trop exigeants, aux Sœurs indisciplinées, aux postulantes. Ces documents contiennent, en outre, une foule de recommandations révélatrices du projet apostolique de l'institut, de la "condition religieuse" dans le passé et de la personnalité des enseignantes. La plupart de ces pièces avaient un caractère intime, voire confidentiel. On peut comprendre que certaines d'entre elles soient inaccessibles aux chercheurs.

Les *lettres envoyées à la maison-mère* par les religieuses d'un établissement déterminé sont, de loin, les documents les plus intéressants. Elles ne sont pas exemptes de partialité, de jugements sommaires, d'exagérations, ni d'erreurs. Il convient donc d'en vérifier le teneur, en les comparant entre elles et en les confrontant aux autres sources.

L'apport de cette correspondance est étonnant. Quiconque y accède perd tout d'abord ses préjugés envers la vie conventuelle. Rien de sinistre ou de compassé dans ces feuillets écrits à la hâte, avec une liberté de ton qui révèle la profondeur et la simplicité des liens unissant les membres d'un même institut, quel que soit leur rang. De nombreux problèmes sont sans doute abordés, mais avec une sérénité, une lucidité qui manifestent la qualité des personnes. Il y a surtout ce "bonheur d'être religieuse", évoqué avec spontanéité qui semble exclure la feinte. L'image caricaturale de la "bonne Sœur", complexée et frustrée, en prend un sérieux coup...

Les sujets les plus divers sont traités dans le courrier des institutrices. On tenterait vainement d'en dresser une liste exhaustive. A partir d'un cas concret ⁶⁸, contentons-nous d'en proposer une typologie sommaire, en limitant l'aperçu aux matières les plus fréquemment évoquées.

A) SITUATION INTERNE DE LA COMMUNAUTÉ

— *La santé des Sœurs* : les maladies dont elles souffrent, les soins qui leur sont prodigués, les remèdes prescrits, l'agonie des mourantes.

— *Les conditions de vie* : l'état des bâtiments, l'alimentation, la production du jardin et du verger, les besoins en vivres, en vêtements, en mobilier.

— *Les finances* : les budgets et les comptes de l'établissement, les recettes, les dépenses, les économies, les dettes, le traitement des institutrices.

— *Les classes* : l'évolution de la population scolaire, le niveau de l'enseignement, la valeur des institutrices, les rapports d'inspection, les conférences pédagogiques, les résultats des examens et des concours.

— *Le comportement des Sœurs* : les relations entre membres de la communauté, leurs rapports avec la supérieure, le respect de la règle, l'assistance aux offices, la participation aux exercices spirituels, les confessions, l'intensité de la vie religieuse.

B) LES RAPPORTS AVEC L'EXTÉRIEUR

— *Avec le clergé paroissial* : son attitude, ses exigences, ses qualités et ses défauts.

— *Avec les autorités communales* : leur tendance politique, leur comportement à l'égard des Sœurs et du clergé, leurs décisions en matière scolaire (locaux, objets classiques, traitements, programme des cours...).

— *Avec les bienfaiteurs* : leur caractère, leur position financière, leur attitude avec la communauté, leurs problèmes personnels et familiaux.

— *Avec les postulantes* : leurs aptitudes, leur conduite, leur vie spirituelle, leur famille, leur solvabilité.

— *Avec la population* : ses conditions de vie, son comportement politique, social et religieux.

— *Avec les autres communautés* : rapports aux supérieurs sur d'autres établissements de l'institut, rivalités et conflits avec les membres d'autres congrégations.

⁶⁸ ARCHIVES DE LA MAISON-MÈRE DE CHAMPION, *correspondance des maisons secondaires*.

C) LES NOUVELLES LOCALES

Les résultats des élections, les manifestations, meetings, grèves et troubles sociaux, la situation économique, le mouvement des salaires et des prix, les épidémies, les visites épiscopales, les missions paroissiales, les jubilés, fêtes et cérémonies, civiles ou religieuses.

D) LES DEMANDES

— *Demandes d'autorisations* diverses.

— *Demandes de conseils* : sur la manière de traiter avec des tiers, sur la façon d'organiser la communauté et de tenir les classes, sur l'attitude à adopter face à différents problèmes.

— *Demandes d'explications* : sur le programme des cours, la législation scolaire, successorale ou fiscale, la règle, les droits et devoirs des Sœurs envers les curés, les inspecteurs, l'administration communale.

Tous les éléments que l'on trouve dans cette correspondance ne sont pas intéressants ou utilisables. Beaucoup ne concernent pas directement la vie de la communauté et son apostolat. D'autres sont trop fragmentaires pour être retenus. Sous peine de se laisser submerger par la masse des informations de toutes sortes, il faut choisir, éliminer, élaguer, pour s'en tenir à l'essentiel.

Pareil travail n'est pas aussi stimulant qu'on l'imagine à première vue. Il faut passer en revue des dizaines, voire des centaines de lettres, pour la plupart anodines, avant d'y glaner des données éparses, que l'on met ensuite bout à bout. C'est alors seulement que l'on découvre la trame de la vie conventuelle, avec ses joies et ses peines, ses grands et ses petits côtés, ses temps forts et ses servitudes.

Pour compléter les informations ainsi recueillies et procéder à leur examen critique, il faut aussi analyser les *pièces envoyées par des tiers* aux membres de l'institut. Cette documentation recouvre divers types de sources, que l'on peut distinguer selon leur origine et leur contenu. Telle est la nomenclature que nous avons établie pour une congrégation enseignante :

A) PIÈCES ENVOYÉES PAR LE CLERGÉ PAROISSIAL

- Négociations préparatoires à la fondation d'une école.
- Rapports sur la situation de la communauté : finances, bâtiments, traitements, relations avec l'extérieur, respect de la règle, assistance aux offices, confessions.
- Rapports sur les paroissiennes reçues au noviciat.
- Rapports sur l'état des classes : population scolaire, valeur des institutrices, qualité de l'enseignement, avis des inspecteurs, des bienfaiteurs et de la population sur ces différents sujets.
- Nouvelles locales : résultats électoraux, état d'esprit des bienfaiteurs, des notables, des paroissiens.
- Propositions et recommandations.
- Plaintes : sur l'attitude des Sœurs, leur état de santé déficient, leur inaptitude à l'enseignement.

B) PIÈCES COMMUNIQUÉES PAR L'ÉVÊCHÉ

- Autorisations d'ouvrir ou de fermer un établissement.
- Désignation des confesseurs ordinaires et extraordinaires.
- Consécration de la chapelle, bénédiction du chemin de croix, des locaux scolaires.
- Demande de faveurs au profit de la paroisse, du curé.
- Médiations à l'occasion de conflits avec le clergé, les bienfaiteurs, l'administration communale.
- Plaintes sur le comportement de certaines religieuses.

C) PIÈCES ENVOYÉES

PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE

- Négociations préparatoires à l'ouverture d'une école.
- Demandes de renseignements sur les institutrices : nom, date de naissance, diplôme, fonctions antérieures.
- Décisions prises par le Collège, le Conseil ou par la tutelle : nominations, traitements, bâtiments, équipements, règlement scolaire, programme des cours, inspections, démissions, révocations.
- Appréciations sur le personnel enseignant, avec remerciements, plaintes, protestations.

D) PIÈCES COMMUNIQUÉES PAR LES BIENFAITEURS

- Négociations menées en vue de fonder une école ou d'assurer sa reprise par la commune.
- Décisions prises par le bailleur de fonds et sa famille.
- Appréciations sur la conduite et le travail du personnel enseignant.

E) LETTRES DES INSPECTEURS

- Qualité de l'enseignement dispensé et valeurs des institutrices.
- Conseils pour la formation des normalistes.

F) PIÈCES ÉMANANT DE LA POPULATION LOCALE

- Pétitions demandant le retour ou le départ d'une religieuse.
- Remerciements, plaintes, lettres anonymes.

Trop rarement conservée, la *documentation pédagogique* d'une école peut être révélatrice du contenu et des méthodes d'enseignement adoptés par les institutrices. Elle consiste en manuels scolaires, recueils de leçons-modèles ou en cahiers d'écolières. Ces pièces ne sont pas utilisables isolément. Pour les interpréter judicieusement, il convient de les replacer dans les séries dont elles faisaient partie⁶⁹. Il faut aussi les situer par rapport aux courants pédagogiques contemporains⁷⁰. C'est là une tâche difficile, à laquelle le chercheur local renonce souvent, faute de matériaux en nombre suffisant.

⁶⁹ Rares sont les historiens francophones de Belgique qui s'intéressent à la "didactique". Le chercheur qui souhaiterait s'informer en ce domaine peut s'adresser à Monsieur Christian PATART, professeur à l'École Normale de Nivelles (rue de Sotriamont, 1, 1400 Nivelles). Ce dernier connaît bien la question et dispose d'une collection importante d'ouvrages anciens, objets classiques, éléments de mobilier scolaire, etc... Cf. Ch. PATART, *1850-1980 : 130 ans de la vie quotidienne d'une école. Exposition d'archéologie scolaire*, dans *Histoire et Enseignement*, t. XXX, 1980, 2, pp. 3-12. Signalons qu'une exposition sur l'enseignement sera organisée, à la fin 1986, à l'initiative d'une grande banque et sous la direction scientifique du Professeur A. D'HAENENS.

⁷⁰ Voir à ce propos les publications de M. DE VROEDE et de son équipe (Katholieke Universiteit Leuven), en particulier *Bijdragen tot de geschiedenis van het pedagogisch leven in België. De periodieken 1817-1914*, Louvain-Gand, 1973-1978, 3 vol.

L' *iconographie* est également digne d'intérêt. Les dessins et gravures, que comportent les anciens prospectus de pensionnats, donnent une représentation idéalisée de l'établissement qui les diffuse. Elles permettent de saisir l'image de marque qu'il tente de répandre dans le public. Les photographies sont souvent significatives. L'occupation de l'espace n'est pas neutre : la place attribuée aux personnes et aux choses reflète une hiérarchie, des choix, des priorités. Les images pieuses donnent une idée de la religion populaire et des dévotions.

2. *Les archives de l'évêché*

La documentation conservée à l'évêché de Liège est abondante. Pour les communautés religieuses et les écoles, elle est d'une richesse assez exceptionnelle. Classée par évêché, elle a été soigneusement inventoriée par des archivistes compétents ⁷¹. L'actuel responsable de ce service guide les chercheurs avec une efficacité à laquelle tous rendent hommage. Rares sont les dépôts où l'on peut encore travailler dans des conditions aussi favorables.

Les pièces intéressantes ne manquent pas : listes de couvents et d'établissements congréganistes, correspondance des évêques, vicaires généraux, inspecteurs diocésains et visiteurs des communautés religieuses, notes adressées à l'évêché par des doyens, curés, bourgmestres, inspecteurs, supérieures et institutrices, enquêtes sur la situation des écoles, leurs propriétaires et bienfaiteurs, rapports sur la création, la composition et le financement des comités scolaires, etc...

Toute communauté enseignante implantée dans le diocèse est mentionnée, ici et là, dans les archives. Souvent celles-ci contiennent des précisions sur la création de l'établissement, ses fondateurs, son statut. Elles recèlent les copies de conventions passées entre le clergé, les bienfaiteurs et la maison-mère. On y trouve une correspondance abondante sur les difficultés, de toute nature, que la congrégation rencontre dans le diocèse : relations tendues avec les curés, inconstance ou impécuniosité des bailleurs de fonds, caprices des notables qui soutiennent une école,

⁷¹ A. DEBLON, *Les Archives de l'Evêché de Liège. Aperçu des fonds et des collections*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. XLVIII, 1977, pp. 617-629 ; A. DEBLON, P. GERIN et L. PLUYMERS, *Les archives diocésaines de Liège. Inventaire des fonds modernes (Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine, n° 85)*, Louvain-Paris, 1978. On verra aussi les "suppléments", qui correspondent aux pièces récemment classées et inventoriées.

hostilité de l'administration communale, incapacité du personnel enseignant. Ces problèmes mènent parfois à la fermeture des classes, dont on peut ainsi appréhender les tenants et les aboutissants. A cela s'ajoutent maintes indications sur la population scolaire, les bâtiments, les traitements des Sœurs, leur apport à la vie paroissiale, la concurrence exercée par l'enseignement officiel.

Lorsqu'une communauté enseignante connaît des problèmes aigus, les archives de l'évêché possèdent fréquemment un petit dossier à ce sujet. Les protagonistes, consultés par les autorités diocésaines, exposent leur point de vue avec netteté, en sorte que l'historien peut apprécier la situation dans ses divers aspects. On trouve ainsi des renseignements fort intéressants sur la "querelle des fondations charitables", telle qu'elle est vécue, au plan local, après le vote de la loi du 19 décembre 1864. Il en est de même pour les incidents dus à la "correction administrative" de la loi scolaire de 1842. D'autres documents révèlent l'existence de tensions familiales, très vives parmi les bienfaiteurs de tel ou tel couvent. Les multiples rapports sur les difficultés financières des curés manifestent l'isolement du clergé en certains points du diocèse. Les rivalités entre religieuses et enseignantes séculières donnent lieu à des plaintes, à examiner avec attention. Dès qu'il y a crise ou affrontement, les fonds de l'évêché apportent à l'enquêteur les éléments décisifs, qu'il chercherait vainement en d'autres lieux.

Certaines liasses sont d'une richesse stupéfiante : il en est ainsi des rapports sur la guerre scolaire de 1879-1884, envoyés par les curés à la demande de Mgr Rutten ⁷². Certes, des ecclésiastiques se contentent parfois d'un exposé laconique. La plupart y consacrent, cependant, trois ou quatre pages, voire davantage. Une foule de renseignements précis, jusqu'alors "introuvables", apparaissent sous leur plume : érection des écoles catholiques, bienfaiteurs, bailleurs de fonds et membres des comités scolaires, aide apportée par divers paroissiens, nombre d'élèves, situation des établissements concurrents, attitude des forces anticléricales, pressions sociales exercées par les notables et les bureaux de bienfaisance, procès intentés par les communes, adoption des classes après la victoire électorale des catholiques en 1884, état de l'enseignement primaire au début du XX^e siècle.

⁷² ARCHIVES DE L'EVÊCHÉ DE LIÈGE, *Fonds Rutten*, n° 118-119, 2 dossiers.

Sans doute ces relations, à caractère rétrospectif, sont-elles nettement engagées dans le sens "clérical". Quiconque les interprète avec esprit critique, par confrontation avec les autres sources, n'en demeure pas moins frappé par le nombre de renseignements neufs qu'elles peuvent livrer. Bien qu'elles soient délicates à utiliser, il s'agit bel et bien de sources majeures, que l'historien ne peut négliger.

3. Les archives paroissiales

Les archives paroissiales, qui concernent les écoles et les communautés religieuses à la période contemporaine, ont subi maintes destructions. L'essentiel de la documentation, conservée sur place, a disparu après la mort des curés, lors du regroupement de paroisses sous l'égide d'un même desservant ou après la fermeture des établissements correspondants.

Ces éliminations aveugles sont regrettables : à l'échelle locale, les curés étaient généralement les animateurs de l'enseignement catholique. Bailleurs de fonds, propriétaires des classes, intermédiaires des religieuses auprès des autres bienfaiteurs ou simplement présidents du comité scolaire, ils disposaient d'informations abondantes et sûres, souvent communiquées aux doyens, qui exerçaient les fonctions d'inspecteurs ecclésiastiques. La quasi totalité de ces dossiers a disparu. Avec elle, c'est tout une tranche du passé congréganiste qui risque de tomber dans l'oubli.

Les rares pièces qui ont échappé au naufrage sont d'un grand intérêt pour le chercheur local ⁷³. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs été récemment publiées ou utilisées dans des monographies paroissiales ⁷⁴. Ici subsiste un *liber memorialis* ou un cahier consignait les souvenirs d'un curé. Là, on découvre l'historique d'une école, avec des résidus de correspondance. Ailleurs encore, on peut consulter les procès-verbaux des séances du conseil de fabrique. Ces documents livrent quelquefois la

⁷³ A titre d'ex., voir les pièces relatives aux écoles de Couthuin, Nandrin et Statte relevées dans P. WYNANTS, *Une congrégation enseignante. Les Sœurs de la Providence de Champion 1833-1914. Contribution à l'histoire de la province belge de l'institut*, dissert. dactyl., Louvain-la-Neuve, 1981, p. XLI.

⁷⁴ Par ex. J. COLLIGNON, *La présence des religieux à Flémalle à travers les âges*, Flémalle, s. d., dactyl.

solution d'un problème que l'on n'a pu résoudre auparavant. Ils éclairent les rivalités locales, les difficultés financières du clergé, les vicissitudes d'une école. Ils exposent, néanmoins, le point de vue de leur auteur, qui est à la fois juge et partie. Leur utilisation exige un certain sens critique, qu'aiguise la consultation de sources diversifiées.

4. *Les archives communales*

La documentation communale est confiée aux Archives de l'Etat ou conservée sur place ⁷⁵. Elle présente un intérêt majeur pour l'historien qui aborde le passé d'une école publique, adoptée ou subsidiée. Même si l'établissement congréganiste était privé, on y découvre parfois des indications stimulantes en cas de lutte scolaire.

Avec des moyens limités et un personnel réduit ⁷⁶, les Archives de l'Etat déploient des efforts considérables pour classer et inventorier les pièces emmagasinées dans leurs dépôts ⁷⁷. Leur responsabilité n'est pas en cause lorsque des fonds s'avèrent décevants. Ces lacunes résultent de l'incurie qui sévissait dans l'administration, au siècle dernier, et des occupations multiples auxquelles les agents locaux étaient alors astreints ⁷⁸.

Les archives conservées sur place ne sont pas toutes intactes, ni en bon état. Certaines municipalités ont veillé à les préserver, puis à les rendre accessibles aux chercheurs. D'autres s'en désintéressent ou se font littéralement piller par de faux "érudits", dont l'absence de scrupules est

⁷⁵ Sur l'apport des archives communales à l'histoire, cf. les différentes contributions publiées sous le titre *Les archives communales au lendemain des fusions de communes*, dans *Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique*, t. XXXIII, 1979, n° 129, pp. 165-216.

⁷⁶ C. WYFFELS, *Les Archives de l'Etat, un établissement scientifique en détresse*, dans *Miscellanea Archivistica*, t. XXVI, 1980, pp. 48-49.

⁷⁷ Voir *Les Archives de l'Etat dans les provinces*, t. II, *Les provinces wallonnes*, Bruxelles, 1975. Pour la province de Liège, cf. R. FORGEUR et G. HANSOTTE, *Inventaires des archives communales déposées aux Archives de l'Etat à Liège*, Bruxelles, 1960-1967, 9 vol. dactyl., ainsi que E. TELLIER et P. BAUWENS, *Inventaires des archives communales déposées aux Archives de l'Etat à Huy*, Bruxelles, 1968-1978, 2 vol. dactyl.

⁷⁸ C'est pourquoi certaines séries sont à présent démembrées ou quasi dépourvues d'intérêt. A l'époque, des municipalités en étaient déjà conscientes. Voir, à titre d'ex., ARCHIVES DE L'ETAT A HUY, *Registre aux délibérations du conseil communal de Nandrin*, 29-6-1849 : "Le registre aux délibérations est extrêmement mal tenu, aucune délibération n'y ayant été inscrite depuis nombre d'années".

inversément proportionnelle à la compétence. Les déménagements successifs, les regroupements dus aux fusions de communes, la modicité des ressources disponibles, l'ignorance et la négligence sont à l'origine de nombreuses pertes ou destructions.

Les *procès-verbaux des séances et les délibérations des conseils communaux* sont souvent les pièces les plus utiles. Si l'école est publique, adoptée ou subsidiée, on y trouve des renseignements sur sa création, son organisation, son financement, sa fréquentation. Les registres mentionnent les nominations, traitements, révocations et démissions de religieuses. Les réponses adressées aux injonctions de la tutelle, qui y sont fréquemment résumées, indiquent la manière dont l'autorité locale s'acquitte de ses obligations scolaires. On y trouve la trace de nombreux blâmes, avec des informations suggestives sur les conditions de vie et de travail des institutrices.

On peut également y glaner des données irremplaçables sur la conjoncture politique et les changements de majorité au sein du conseil communal, avec leurs implications sur le statut des écoles congréganistes. L'idéologie des édiles transparait au détour d'une résolution apparemment anodine. Elles s'affiche nettement aux moments de crise, durant la "correction administrative de la loi de 1842", vers 1860, ou pendant la guerre scolaire de 1879-1884. L'accueil réservé à la "loi de malheur", l'attitude adoptée face aux dispositions "cléricales" de 1884-1895, le comportement de l'administration envers le clergé et les religieuses, la répartition et la justification des votes en matière d'instruction publique, permettent de déceler le rapport des forces en présence, l'état d'esprit qui règne dans la localité, les options politiques et philosophiques des notables. Cette documentation montre aussi la façon dont une loi ou une jurisprudence est réellement exécutée au plan local : l'écart peut être considérable entre les vœux de Bruxelles et les actes des communes, ordinairement peu prodigues de leurs deniers.

Les *rapports adressés au conseil* par le collège des bourgmestre et échevins, parfois recopiés *in extenso* dans le registre aux délibérations, doivent être pris en compte. Les lignes consacrées à l'enseignement sont généralement fort révélatrices. Elles manifestent l'importance des efforts consentis en matière scolaire, la "philosophie de l'éducation" à laquelle adhèrent les édiles, la nature de leurs relations avec le clergé et le personnel congréganiste. Des données analogues, mais plus sommaires, figurent dans les *procès-verbaux des séances et délibérations du collège échevinal*.

Des communes ont conservé leurs *budgets et comptes* en séries continues. Les pièces justificatives, qui devaient être gardées pendant trente ans, ont généralement disparu, à de rares exceptions près. Ces documents informent sur la part de ressources qu'une municipalité affecte à l'éducation de la jeunesse. On y trouve quelquefois des éléments utiles sur l'infrastructure scolaire, avec les dépenses qu'elle occasionne, et sur la rémunération des enseignantes.

La *correspondance* du bourgmestre et de son administration a rarement échappé aux destructions. Lorsqu'elle a été sauvegardée, elle mérite assurément un examen attentif. Des problèmes évoqués dans les autres sources, y sont amplement traités. On peut ainsi appréhender les multiples interventions de la tutelle, dues aux insuffisances de la politique scolaire communale ou aux directives du gouvernement. Les édiles y décrivent leur attitude, qu'ils expliquent ou justifient. Leurs arguments reflètent leurs convictions. Ils permettent aussi de saisir les tenants et aboutissants de leurs décisions.

Pour les grandes villes, on n'omettra pas les publications imprimées ⁷⁹.

5. Les autres sources

Lorsqu'elles seront classées et inventoriées, les *archives provinciales* compléteront utilement la documentation communale. Dès à présent, on peut replacer une situation dans son contexte ou étudier une affaire, évoquée par la tutelle, en se reportant aux imprimés publiés par la Députation permanente et par le Conseil provincial ⁸⁰.

La *presse locale et régionale* consacre parfois des articles de circonstance à une école ou à une communauté religieuse. Ce sont ordinairement des comptes rendus de cérémonies, organisées à l'occasion d'une inauguration, d'un jubilé, du départ d'une institutrice ou d'une distri-

⁷⁹ Par ex. *Bulletin administratif de la Ville de Liège ou Recueil des arrêtés et règlements de l'administration communale de Liège*, Liège, depuis 1847 (contient le procès-verbal des séances du conseil communal).

⁸⁰ Par ex. *Province de Liège. Procès-verbaux officiels des séances du Conseil provincial de Liège*, Liège, depuis 1836 ; *Mémorial du Conseil provincial de Liège*, Liège, depuis 1816 ; *Exposé de la situation administrative de la province de Liège*, Liège, depuis 1836.

bution de prix. Si le correspondant a pris la peine de s'informer soigneusement, on peut y découvrir des précisions dignes d'intérêt. Il en est de même pour les articles polémiques, publiés ici et là lors de la "querelle des fondations charitables", pendant les campagnes électorales ou durant les conflits scolaires.

L'utilisation des journaux présente des inconvénients que le chercheur local ne doit pas perdre de vue. Le repérage de quelques lignes exige, tout d'abord, des dépouillements fastidieux, qu'il n'a souvent ni le temps, ni les moyens d'entreprendre. Leur mise en œuvre critique suppose aussi une bonne connaissance des organes consultés, en ce compris leur tendance, leur réseau de collaborateurs et leur pratique de l'information. Malgré l'existence d'instruments de travail bien conçus ⁸¹, ces opérations exigent une enquête délicate, alors que les résultats des investigations demeurent fort aléatoires.

Les *papiers privés* d'un châtelain, d'un curé ou d'un homme politique contiennent parfois l'une ou l'autre pièce intéressante. Leur existence, souvent ignorée du public, devrait être signalée aux archives, afin d'éviter une destruction ultérieure.

Le volet politique de l'*Enquête scolaire parlementaire* de 1879-1884, publiée en cinq volumes, est une source fréquemment utilisée. Pour maintes localités, on y trouve la transcription des dépositions enregistrées par des députés, spécialement mandatés à cet effet ⁸². En raison de l'abstention des catholiques, ces derniers sont tous libéraux. La plupart adhèrent à des associations anticléricales ⁸³.

Avant d'exploiter ces témoignages, il faut se rappeler leur caractère nettement engagé. Non sans raisons, certains auteurs ⁸⁴ ont souligné les

⁸¹ P. GÉRIN et M.-L. WARNOTTE, *La presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général (Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine, n° 65, Louvain-Paris, 1971 ; A. CORDEWIENER, Etude de la presse liégeoise de 1830 à 1850 et répertoire général (ibid., n° 71), Louvain-Paris, 1972 ; C. LUC-JORIS, La presse de Huy 1830-1914 (ibid., n° 82), Louvain-Paris, 1975 ; F. JORIS, La presse verviétoise de 1818 à 1850 (ibid., n° 87), Louvain-Paris, 1978 ; ID., La presse verviétoise de 1850 à 1914 (ibid., n° 92, Louvain-Paris, 1982.*

⁸² *Chambre des Représentants. Enquête scolaire*, Bruxelles, 1881-1883, 5 vol.

⁸³ J. LORY *L'enseignement libre vu par les libéraux dans l'Enquête scolaire parlementaire de 1880-1884*, dans *Eglise et Enseignement. Actes du Colloque du X^e anniversaire de l'Institut d'Histoire du Christianisme de l'U.L.B.*, Bruxelles, 1977, pp. 223-240.

⁸⁴ Ainsi H. JOSIS, *La lutte scolaire dans les cantons de Chimay et de Couvin de 1878 à 1880*, dans *Au Pays des Rièzes et des Sarts*, t. XI, 1970, surtout pp. 184-185.

altérations dues au climat ambiant et aux pratiques discutables des enquêteurs. La plupart des comparants agissent en accusateurs ou en défenseurs d'une cause. Nombre d'entre eux prennent ouvertement parti. Certaines dépositions sont manifestement "arrangées" par ceux qui les recueillent. D'autres, émanant du clergé ou de partisans du réseau libre, sont amputées ou annulées. Il convient de les confronter entre elles et de les comparer à celles que rapporte la presse régionale.

Ces réserves ne doivent nullement décourager l'historien local. Souvent, l'*Enquête scolaire* porte à sa connaissance des événements et des pratiques dont il n'est pas question dans aucune autre source. En considérant les griefs de deux parties, il peut nuancer sa relation des faits. Les excès des uns et des autres sont révélateurs de la tension qui règne entre antagonistes. Les silences eux-mêmes sont significatifs. A lui d'en tirer parti.

CONCLUSION

La démarche esquissée ici est à la fois exemplative et maximaliste. Il ne peut être question de présenter toutes les publications et toutes les sources en quelques pages. Certaines d'entre elles ont été écartées délibérément. Cette sélectivité n'empêche pas l'éventail proposé d'être assez large, probablement trop au gré de celui auquel il est destiné. Chacun y puisera une partie de ce qu'il cherche. Pour le reste, il lui faudra improviser. Si elle doit être rigoureuse, une enquête historique ne progresse pas sans hésitations, ni tâtonnements. Le chercheur intéressé par le passé congréganiste en fera plus d'une fois l'expérience.

Quels que soient ses objectifs, l'essentiel est de procéder avec méthode, afin d'éviter les pertes de temps ou le découragement. Une préparation minutieuse, basée sur quelques lectures de qualité, permet d'écarter bien des obstacles. La confrontation des sources, fréquemment revues à la lumière des découvertes successives, est une autre clef du succès. La publication des résultats obtenus est le but à atteindre. Les scrupules ou une modestie mal placée paralysent trop d'historiens consciencieux. Il serait catastrophique de les ériger en normes, sur un terrain encore en friche.

On progresserait plus vite si les initiatives étaient mieux coordonnées. Le groupe "Recherches", les cercles d'histoire locale et régionale constituent d'excellentes structures d'accueil pour les archivistes et les chercheurs. Les universités et les centres de documentation devraient mieux connaître leurs activités. Le cas échéant, ils pourraient y prêter leur concours. L'information mutuelle permettrait ainsi de systématiser les enquêtes.

Religieuses, archivistes, enseignants et chercheurs ont leur place parmi ceux que le passé congréganiste interpelle. Puisse leur dialogue s'enrichir par la diversité des expériences.

Paul WYNANTS

Chargé de cours aux Facultés

N.D. de la Paix, Namur

(7 juin 1986)

LES EXAMENS POUR L'ADMISSION AUX CURES DANS L'ANCIEN DIOCÈSE DE LIÈGE (suite)

Le 5 mars 1653, Maître *Franciscus Werichas*, prêtre, présenté par Waltherus de Soumagne, chanoine de l'église collégiale Saint-Denis à Liège, collateur tournaire, est admis, après examen et profession de foi, comme curé de la vicaria de Darion vacant par le décès de Joannes Doha.

Le 13 mars 1653, Maître *Joannes d'Awan*, prêtre du diocèse de Liège, présenté par le comte de Grobendonck, collateur ordinaire, est admis, après examen et profession de foi, comme curé de Borlon suite au décès de Maître Henricus Martini.

[P. 447]

Le 15 mars 1653, Maître *Petrus Genalle*, présenté par les bourgeois de Huy, est admis comme recteur du prieuré des Lépreux "des Grands malades" près de Huy, suite au décès de Theodorus de Bra.

Le 28 mars 1653, Maître *Guilhelmus Portugals* est admis, après examen et profession de foi, comme curé de Rutten suite à la résignation de Georgius Paludanus.

ANDRÉ DEBLON

(à suivre)